

Nombre de conseillers :

En exercice 18

Présents 16

Votants 16

**N° D091_2025 Adoption du Plan de Viabilité
Hivernale (PVH) 2025-2026**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 20 novembre 2025

A été nommé secrétaire de séance : Benoît COLIN

Présents (16) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, GRIVEL Mélanie, MARTIGNIERE Franck, PAUTHIER Marie-Françoise, PINGET Denis, PODEVIN Christophe, TRINCAT Christophe, VIOLLAZ Emilie, WAGNER Jean-Pierre, WIART Florine.

Absent (1) : VEZIN Pascale

Excusés (1) : REBUT Sandra

Votants (16)

Monsieur le Maire explique que le Plan de Viabilité Hivernale (PVH) :

- S'applique à l'ensemble du réseau de voirie géré par la commune
- Est mis à jour une fois par an ;
- A comme objectif principal de limiter les conséquences de l'hiver sur le réseau de voiries communales de Saint-Paul-en-Chablais avec le moins d'apports possibles en sel ;

Dans le PVH classifie les routes en trois catégories d'urgence :

- Niveau de service prioritaire N1 : enjeux forts (tracé blanc sur la carte)
- Niveau de service N2 : enjeux modérés à faibles (tracé bleu sur la carte)
- Niveau de service N3 : enjeux faibles à aucun enjeu

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **ADOPTÉ** le Plan de Viabilité Hivernal (PVH) 2025-2026

Au registre sont les signatures

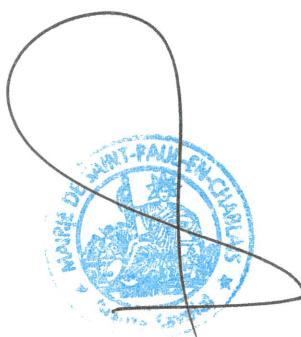
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,
Bruno GILLET



Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 074-217402494-20251127-D091_2025-DE